

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01845

Numéro SIREN : 515 330 025

Nom ou dénomination : 3ème Opus

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt 11051

SARL 3EME OPUS

17 Rue des Ponts de Comines

59800 LILLE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

Pages

COMPTES ANNUELS

- <i>Bilan actif-passif</i>	<i>1 et 2</i>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>3 et 4</i>
- <i>Annexe</i>	<i>5 à 10</i>

METHODE CONSEIL MANAGEMENT

02 Avenue Albert Masurel

59200 TOURCOING

03.20.26.83.58

Comptes annuels

SARL 3EME OPUS

17 Rue des Ponts de Comines

59800 LILLE

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2018

APE : 7112B SIRET : 51533002500039

METHODE CONSEIL MANAGEMENT

02 Avenue Albert Masurel

Tel: 03.20.26.83.58

Fax: 03.20.26.92.72

59200 TOURCOING

SARL 3EME OPUS

17 Rue des Ponts de Comines

59800 LILLE

COMPTES ANNUELS

METHODE CONSEIL MANAGEMENT

02 Avenue Albert Masurel

59200 TOURCOING

03.20.26.83.58

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 330	6 330				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	110 364	37 638	72 727	67 545	5 182	7.67
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	17 600		17 600	16 800	800	4.76
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	16		16	16		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 927		3 927	3 839	88	2.28
	Total II	138 237	43 968	94 269	88 200	6 070	6.88
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	313 195		313 195	137 589	175 606	127.63
	Autres créances	119 343		119 343	70 727	48 616	68.74
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	105 643		105 643	203 889	98 246	48.19
	Charges constatées d'avance (3)	3 239		3 239	1 941	1 298	66.86
	Total III	541 420		541 420	414 146	127 274	30.73
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	679 657	43 968	635 689	502 345	133 344	26.54

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 927

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/201812	Exercice N-1 31/12/201712	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 140 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	140 000	140 000		
	Réserves				
	Réserve légale	14 000	5 000	9 000	180.00
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	91 638	56 493	35 145	62.21
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	69 904	58 145	11 759	20.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	315 542	259 638	55 904	21.53
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	78 648	59 816	18 832	31.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 394	92 434	49 960	54.05
	Dettes fiscales et sociales	97 257	88 609	8 647	9.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 848	1 848		
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	320 147	242 707	77 440	31.91
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	635 689	502 345	133 344	26.54

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

320 147242 707

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/201812			Exercice N-131/12/201712		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	687 067		687 067	705 650		18 583	2.63
Chiffre d'affaires NET	687 067		687 067	705 650		18 583	2.63
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			3	2		0	17.83
Total des Produits d'exploitation (I)			687 070	705 653		18 583	2.63
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			274 281	404 019		129 738	32.11
Impôts, taxes et versements assimilés			13 636	8 426		5 210	61.82
Salaires et traitements			261 404	184 146		77 257	41.95
Charges sociales			33 024	30 968		2 056	6.64
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 700	8 393		3 308	39.41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	664		661	99.53
Total des Charges d'exploitation (II)			594 049	636 617		42 568	6.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			93 021	69 036		23 986	34.74
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

5 083

1 137

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 600		3 200		1 600	50.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	0		0		0	7.69
Autres intérêts et produits assimilés (3)			34		34	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 600		3 234		1 634	50.52
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	0				0	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	0				0	
2. Résultat financier (V-VI)	1 600		3 234		1 634	50.52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	94 622		72 270		22 352	30.93
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 187		2 187	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			2 187		2 187	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 910		1 454		4 457	306.55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 187		2 187	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	5 910		3 641		2 270	62.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 910		1 454		4 457	306.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	18 807		12 671		6 136	48.43
Total des produits (I+III+V+VII)	688 670		711 074		22 404	3.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	618 766		652 929		34 163	5.23
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	69 904		58 145		11 759	20.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Charges à payer	9
Détail des charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Détail des charges constatées d'avance	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 6 370 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 6 370 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	6 370
Total	6 370

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 330		
Installations générales agencements aménagements divers	40 169		14 266
Matériel de transport	5 069		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 245		2 616
TOTAL	93 482		16 882
Autres participations	16 800		800
Autres titres immobilisés	16		
Prêts, autres immobilisations financières	3 839		88
TOTAL	20 655		888
TOTAL GENERAL	120 467		17 770

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 330	6 330
Installations générales agencements aménagements divers			54 435	54 435
Matériel de transport			5 069	5 069
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			50 861	50 861
TOTAL			110 364	110 364
Autres participations			17 600	17 600
Autres titres immobilisés			16	16
Prêts, autres immobilisations financières			3 927	3 927
TOTAL			21 543	21 543
TOTAL GENERAL			138 237	138 237

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 330			6 330
Installations générales agencements aménagements divers	3 788	4 367		8 155
Matériel de transport	5 069			5 069
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 081	7 333		24 414
TOTAL	25 937	11 700		37 638
TOTAL GENERAL	32 267	11 700		43 968

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 367				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 333				
TOTAL	11 700				
TOTAL GENERAL	11 700				

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 927	3 927	
Autres créances clients	313 195	313 195	
Personnel et comptes rattachés	50	50	
Impôts sur les bénéfices	235	235	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 371	25 371	
Débiteurs divers	93 687	93 687	
Charges constatées d'avance	3 239	3 239	
TOTAL	439 703	439 703	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	142 394	142 394		
Personnel et comptes rattachés	6 503	6 503		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 798	17 798		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 579	69 579		
Autres impôts taxes et assimilés	3 377	3 377		
Groupe et associés	78 648	78 648		
Autres dettes	1 848	1 848		
TOTAL	320 147	320 147		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 830
Dettes fiscales et sociales	15 669
Autres dettes	1 848
Total	24 347

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	
- MCM 4T18	1 518
- 4 salariés x 3 mois x 25 €	468
- POLE SANTE 2S18	227
- FNP LES RAFFINEURS 1805	350
- FNP ORANGE 1C05	37
- REGUL SMABTP 2018	4 230
CLIENTS-AVOIRS A ETABLIR	
- AAE IBS	1 848
DETTES PROV. CONGES A PAYER	
- PROV CP 31/12/18	6 503
CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	
- PROV CS/CP 31/12/18	2 385
ORG. SOC. CHARGES A PAYER	
- PROV CIPAV JLA 2S18	3 405
CHARGES FISCALES CONGES PAYES	
- PROV FPC/CP 31/12/18	51
ETAT CHARGES A PAYER	
- PROV TA 2016 double	1 042
- PROV FPC 2016 double	1 195
- PROV FPC 2017	828
- PROV CVAE 2018	261
Total	24 347

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 239
Total	3 239

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			
- COTISATIONS 20%	430		
- DOCUMENTATION 20%	229		
- DOCUMENTATION 20%	229		
- TELEPHONE INTERNET 0320743093	43		
- TELEPHONE INTERNET 10%	14		
- TELEPHONE ORANGE BORDEAUX	16		
- ASSURANCES LOCAUX PARIS	1		
- ASSURANCES LOCAUX PARIS	1		
- LOCATIONS BUREAU AMELOT PARIS	1 157		
- PROV. CHARGES R AMELOT PARIS	362		
- ASSURANCES MULTIRISQUES PROF.	0		
- ASSURANCES MULTIRISQUES PROF.	756		
- DOCUMENTATION 20%	1		
Total	3 239		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	827	67120000
- CHARGES S/ EX ANTERIEUR	5 083	67210000
Total	5 910	



Procès Verbal
Assemblée générale ordinaire

du 7 mai 2019

tenue 17 rue des Ponts de Comines à Lille

L'an deux mille dix-neuf, le sept Mai à onze heures,

Les associés de la société 3ème Opus, SARL au capital de 140 000 €, dont le siège société est à Lille 59800, 17 rue des Ponts de Comines, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 515 330 025, se sont réunis au siège de la société sur la convocation qui leur a été adressée individuellement, en main propre.

L'assemblée est présidée par Madame Claire MALADRY, co-gérante,

La présidente constate que sont présents :

Madame Claire Maladry	propriétaire de	50 parts
Monsieur Jérôme Labbaye,	propriétaire de	40 parts
La société ITAQ représentée par Jérôme Labbaye, gérant	propriétaire de	10 parts



Ordre du jour

Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rémunération de la gérance ;
- Quitus à la gérance ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La présidente dépose sur le bureau

- Copie des attestations de remise en main propre de la convocation à l'assemblée
- Feuille de présence
- Inventaire et comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018
- Rapport de la gérance ;
- Rapport spécial relatif aux conventions ;
- Texte des résolutions soumises à l'assemblée ;
- Le projet des statuts modifiés.

La présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Résolution n°1 - Approbation des comptes et quitus à la gérance.

Le chiffre d'affaire de l'exercice s'élève à 687 067 euros pour un total de produits d'exploitation de 687 070 euros pour un résultat d'exploitation de 93 021 euros.

Le résultat après impôts s'élève à 69 904 euros.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, arrêtés au 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans le rapport.

L'assemblée donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°2 - Affectation des résultats.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'établissant à 69 904 euros comme suit :

- 1 542 euros au compte de réserve légale
- 68 362 euros au compte de réserve.

La résolution est adoptée à l'unanimité



Résolution n°3 - Rémunération de la gérance.

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de la cogérante, Madame Claire MALADRY, et la fixe à un maximum de 72 000 € au titre de son mandat de gérance à compter du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 soit une rémunération mensuelle de 6 000 € maximum.

L'Assemblée Générale approuve la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires de la cogérante et des cotisations facultatives relatives aux contrats de retraite et de prévoyance complémentaires, souscrits auprès d'AGIPI respectivement sous les numéros 764032 et 158648.

L'Assemblée Générale constate que, pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, la rémunération de la cogérante a été de 67 924 € et que ses cotisations sociales obligatoires se sont élevées à 22 957 €.

L'Assemblée Générale constate que les cotisations relatives au contrat de retraite complémentaire de la cogérante se sont élevées à 3 600 €. Celles relatives au contrat de prévoyance complémentaire se sont élevées à 2 561 €.

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du cogérant, Monsieur Jérôme Labbaye, et la fixe à un maximum de 72 000 € au titre de son mandat de gérance à compter du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 soit une rémunération mensuelle de 6 000 € maximum.

L'Assemblée Générale approuve la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires du gérant et des cotisations facultatives relatives aux contrats de prévoyance et de retraite complémentaires, dits loi Madelin, souscrits auprès d'AGIPI respectivement sous les numéros 417519 M et 10021505 ; et un contrat de Prévoyance Santé souscrit auprès de GAN sous le numéro 150124948 C.

L'Assemblée Générale constate que, pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, la rémunération du cogérant a été de 38 329 € et que ses cotisations sociales obligatoires se sont élevées à 6 359 €.

De plus, l'Assemblée Générale constate que les cotisations relatives au contrat de prévoyance complémentaire du gérant se sont élevées à 2 918 €, celles relatives au contrat de retraite complémentaire se sont élevées à 3 850 €, et enfin celles relatives au contrat de Prévoyance Santé pour un montant de 1 301 €.

L'Assemblée Générale décide que la cogérance aura droit au remboursement de ses frais de représentation, de voyage et de déplacement, engagés dans le cadre de son mandat, sous réserve de présentation de pièces justificatives.

La résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°4 - Conventions

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial, approuve successivement chacune desdites conventions.

La résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°5 – Augmentation de capital

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital de la société pour le porter de 140 000 € à 300 000 € par incorporation de réserves.

La résolution est adoptée à l'unanimité



Résolution n°6 – Modification statutaire

Les statuts, suite à l'augmentation de capital, sont modifiés en conséquence

Ancienne mention

ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de cent quarante mille (140 000) euros, après incorporation de réserves validée en assemblée générale extraordinaire du 25 février 2011 de 9 000 euros, en assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2013 de 40 000 euros, par incorporation de 50 000 euros au titre du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014 validé en assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2015, et par incorporation de 40 000 euros prélevés sur le compte de réserve le 22 juillet 2016, pour un capital initial de 1 000 euros.

Il est divisé en cent (100) parts de mille (1 400) euros chacune, entièrement souscrites, attribuées aux associés dans la proportion de leurs apports respectifs, à savoir :

- 50 parts à Claire Maladry numérotées de 1 à 50 en
rémunération de son apport en numéraire et après acquisition de cinq parts à Laetitia de Cordoue
- 40 parts à Jérôme Labbaye numérotées de 51 à 90 en
rémunération de son apport en numéraire,
- 10 parts à ITAQ numérotées de 91 à 100 en
rémunération de son apport en numéraire, et après acquisition de cinq parts à Laetitia de Cordoue

Total des parts formant le capital social : 100 parts.

Nouvelle mention

ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de trois cent mille (300 000) euros, après incorporation de réserves validée en assemblée générale extraordinaire du 25 février 2011 de 9 000 euros, en assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2013 de 40 000 euros, par incorporation de 50 000 euros au titre du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014 validé en assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2015, et par incorporation de 40 000 euros prélevés sur le compte de réserve le 22 juillet 2016, pour un capital initial de 1 000 euros et par incorporation de réserves pour 160 000 euros en date du 7 mai 2019.

Il est divisé en cent (100) parts de trois mille (3 000) euros chacune, entièrement souscrites, attribuées aux associés dans la proportion de leurs apports respectifs et après acquisitions, à savoir :

- 50 parts à Claire Maladry numérotées de 1 à 50 en
rémunération de son apport en numéraire et après acquisition de cinq parts à Laetitia de Cordoue
- 40 parts à Jérôme Labbaye numérotées de 51 à 90 en
rémunération de son apport en numéraire,
- 10 parts à ITAQ numérotées de 91 à 100 en
rémunération de son apport en numéraire, et après acquisition de cinq parts à Laetitia de Cordoue

Total des parts formant le capital social : 100 parts.

La résolution est adoptée à l'unanimité



Résolution n°7 - Formalité.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit

La résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents après lecture.